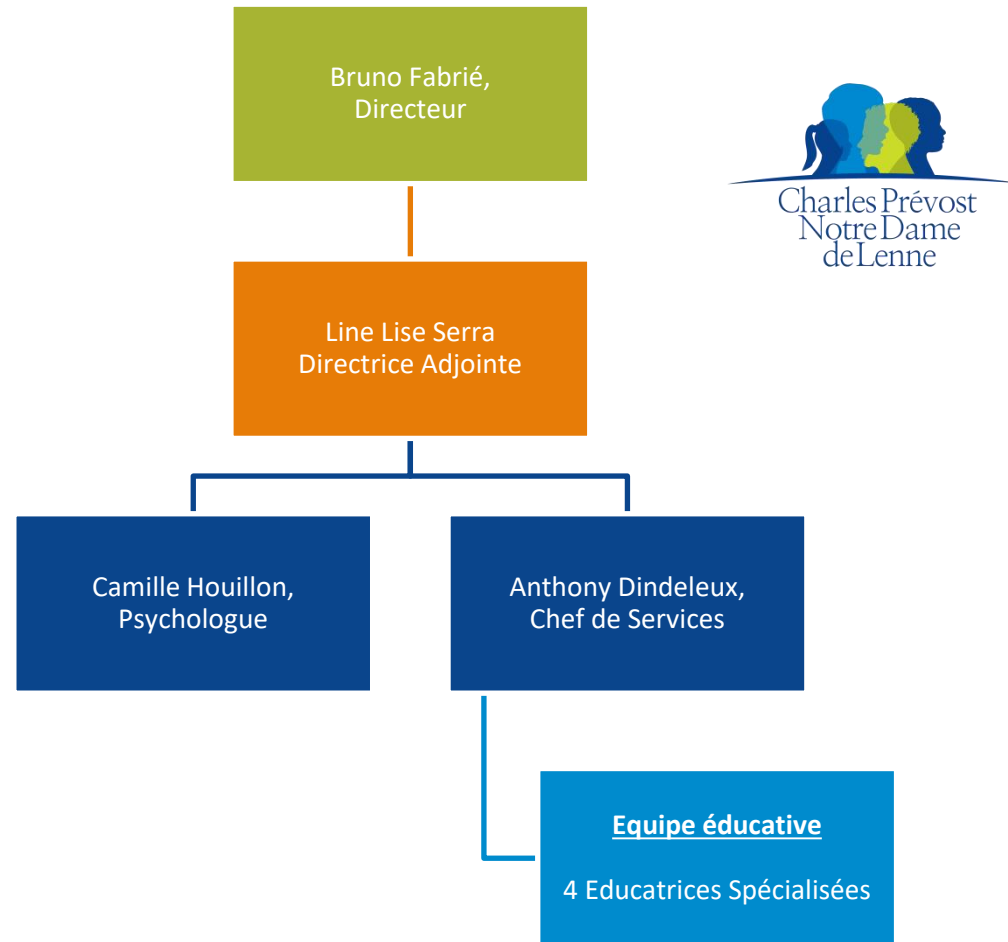


Les Professionnels



L'éducatrice référente est _____ n° mobile : _____
L'ensemble de l'équipe est coréférente.

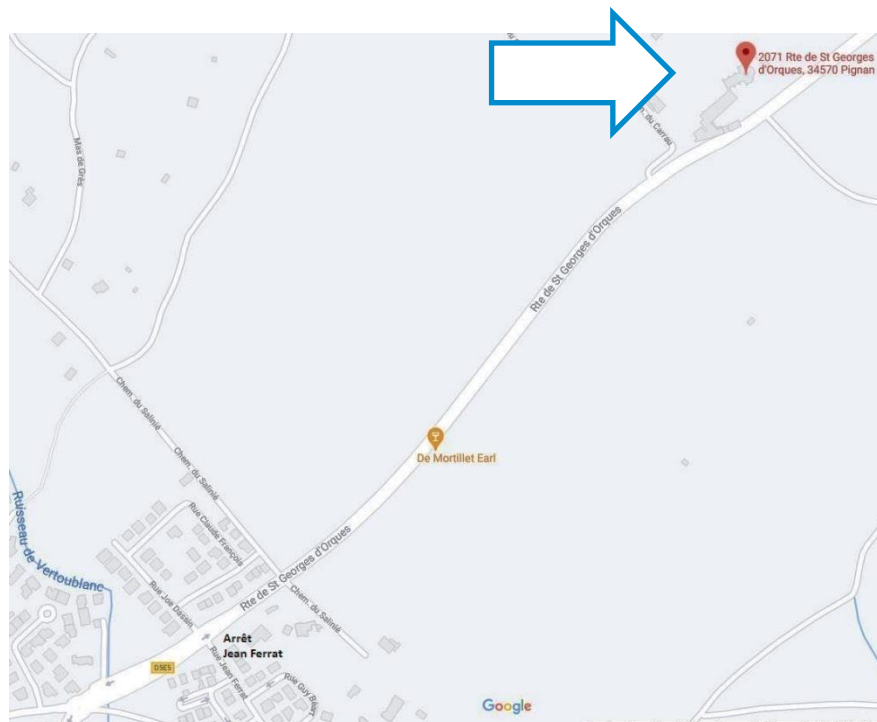
Accès :

Bureau de Pignan:
2071 route de St Georges
d'Orques, 34570 Pignan

Service Administratif :
04 67 47 70 17

Villa éducative des IRIS
04 67 50 81 63
06 33 52 29 37

- Par le Tram :
- Arrêt Mosson
 - Puis prendre le bus ligne 34
- Par le bus :
- Ligne 38 arrêt « les violettes »
 - Ou Ligne 34, arrêt « Jean Ferrat »
 - Puis, 7 minutes à pied



Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne



Présentation

S.A.P. Iris

**Service d'Accompagnement
Personnalisé**



Modalité du Service d'Accompagnement Personnalisé à Domicile

L'orientation SAP est une modalité d'exécution d'une mesure d'accueil provisoire ou d'une mesure judiciaire confiant un mineur à un tiers.

Elle permet une intervention éducative renforcée qui favorise, chaque fois que possible, le maintien du mineur à son domicile. L'éducateur intervient dans l'environnement naturel de l'enfant, afin de travailler en étroite collaboration avec la famille.

La réflexion est basée sur le fait que les difficultés éducatives ou familiales ne nécessitent pas toujours une séparation continue d'un enfant d'avec sa famille.

Le recours à un hébergement ponctuel et séquentiel, tel que prévu par la mesure SAP, vient soutenir le maintien à domicile.

Le service de placement à domicile de type SAP d'Actions Jeunes

Actions Jeunes s'est doté d'un Service d'Accompagnement Personnalisé qui fonctionne depuis le 1er septembre 2011. Le service s'adresse à des enfants et adolescents bénéficiant de mesures de protections administratives ou judiciaires de type SAP, et qui lui sont adressés par les STS, via le SEM..

La tranche d'âge est comprise entre 8 ans et 18 ans (pouvant descendre jusqu'à 6 ans dans le cadre de fratrie). La capacité d'accueil du SAP Iris est de 14 places.

Le SAP est rattaché à une villa éducative. Deux professionnels supervisés par un chef de service y interviennent. Une psychologue amenée à rencontrer le mineur (mais aussi éventuellement ses parents) complète l'équipe.

Le service dispose d'un bureau sur le site de Pignan.

Chaque éducateur travaille en lien avec la villa éducative des Iris afin d'assurer la continuité de l'intervention, à l'occasion des présences éventuelles des jeunes durant les temps d'accueil. Sur la villa, des chambres sont réservées pour l'hébergement des jeunes bénéficiant d'un placement SAP.

Les principes d'intervention

- L'intervention à domicile
 - L'intervention dans l'environnement social du jeune et de sa famille
 - La possibilité d'une prise en charge physique des enfants et adolescents concernés par la mesure SAP
- L'accueil en urgence
 - L'organisme gardien est régulièrement informé de l'évolution de la situation

Les modalités d'intervention

Les éducateurs du SAP interviennent du lundi au vendredi. En cas d'absence du référent principal, le relai est assuré par le deuxième éducateur du service, car chacun a connaissance de toutes les situations suivies. Le service est en capacité d'intervenir 365/365 jours. Le cadre d'astreinte peut être sollicité, à tout moment en dehors des horaires de travail des éducateurs du SAP.

Même lors des temps d'accueil du mineur, les éducateurs du SAP demeurent avec le chef de service, les référents de la situation. Si besoin, ils doivent être contactés en priorité par les familles ou les professionnels à l'origine du placement.